



Très actif en commission logement du Parlement bruxellois, Bertin MAMPAKA, Député/Vice-président, a interpellé ce mardi 24 janvier 2012 le Secrétaire d'Etat en charge du logement, à propos du résultat de l'appel à projets pour la reconversion de bureaux en logements.

En juin dernier, le Secrétaire d'Etat de la Région de Bruxelles-Capitale en charge du logement a initié un appel à projets en vue de soutenir financièrement des projets de **reconversion de bureaux inoccupés en logements**.

Bertin Mampaka l'a interpellé en commission logement ce mardi matin concernant le résultat de cet appel à projet. Le député cdH a félicité le Secrétaire d'Etat pour cette initiative qui à son sens « *représente un signal important de la part des pouvoirs publics. Il faudra bien entendu faire le bilan de cet appel à projet lorsque ceux-ci auront été concrétisés, mais je suis persuadé qu'il s'agit d'une action qui devra être réitérée à l'avenir.*

»

Bertin Mampaka: "Où en est la conversion des bureaux en logement?"

Written by

Monday, 23 January 2012 10:52 - Last Updated Monday, 30 January 2012 15:21

Un petit bémol est à déplorer toutefois. Il s'agit du fait que seule une trentaine de logements seront consacré à du logement social ou moyen (une vingtaine dans le cadre du projet Thiry sur les 110 prévus et 11 dans le cadre du projet Mouchérons) sur les 450. « **Je pense donc qu'à l'avenir, si un tel appel à projet devait être réitéré, il faudra réfléchir au moyen d'inciter davantage la production de logements à finalité sociale.**

»

Soucieux de la problématique du logement et particulièrement inquiet du sort des familles nombreuses, **Bertin Mampaka** s'est empressé de demander au Secrétaire d'état combien de logement 3 chambres et plus étaient prévus sur les 450 logements envisagés.

«

J

e suis soulagé d'apprendre que plus de 15 pourcent seront consacrés au plus de trois chambres compte tenu de la pénurie de logement en la région bruxelloise

et je suis rassuré de voir que le ministre est favorable à ce que d'autres projets de reconversions soient

d'avantage affectes a des logements à finalité sociale,

amis aussi aux logements étudiants et aux AIS (agence immobilière sociale).

C'est une mesure qu'il faut poursuivre !

»